

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025– 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 29/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 9

Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 38

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, Mme SIMONNET Chantal, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-001 : Arrêt du procès-verbal du comité syndical du 9 décembre 2024

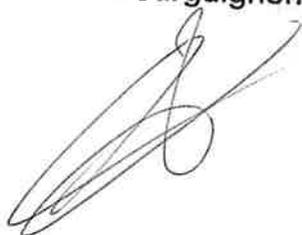
M. le Président appelle les membres du comité syndical à arrêter le procès-verbal du Comité syndical du 9 décembre 2024.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **ARRETE** le procès-verbal de la réunion du comité syndical qui s'est tenue le 9 décembre 2024 à 17h30.

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 28/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 26/02/2025*

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 29/38 L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 9 Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 38

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, Mme SIMONNET Chantal, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-002 : Décisions prises par le bureau et le Président dans le cadre de la délégation de pouvoirs du comité syndical

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et dans le cadre de la délégation de pouvoirs que le comité syndical a accordé au Bureau et au Président du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne par délibérations du 27 juillet 2020 et du 4 décembre 2023, Monsieur le Président rend compte des décisions prises pour la période du 26 novembre 2024 au 27 janvier 2025 :

Dépenses :

Budget principal :

- Affranchissements La Poste pour une somme de 226,52€ TTC,
- Fournitures de bureau chez Bruneau pour une somme de 760,09€ TTC,
- Prestation ACTIVE : solde diagnostic PAT pour la somme de 7 500€ TTC,
- Prestation Bio Bourgogne : Défi familles à alimentation positive : 8 100€ TTC
- Prestations Semaine Santé Mentale : INFIPP : 3 200€ TTC,
- Prestation Prévention Routière : Mission Mobilité : 1 712€ TTC,
- Prestation « Mieux Manger pour Tous » : CCAS de Cuisery pour la somme de 1 250€ TTC et CCAS Louhans pour la somme de 2 510€ TTC,
- Frais de réception réunion santé chez SPAR et Brasserie de l'Europe pour une somme de 425,60€ TTC
- Maintenance site internet chez PUBLIGO pour la somme de 648€ TTC

Budget annexe Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne :

- La Poste : affranchissement pour 6,71 euros (octobre 2024) et 154,80 euros (novembre 2024);
- ACTIVX Informatique :
 - Intervention au Bureau de Louhans sur service informatique : 105,60 euros TTC ;
 - Intervention au Bureau de Louhans pour remise en service du partage de réseau : 105,60 euros TTC ;
- AXA : cotisation annuelle pour l'assurance du véhicule de l'Office de Tourisme en LLD : 764,02 euros TTC ;
- ALLIANZ : Cotisation complémentaire 2024 pour l'assurance des locaux du Bureau d'Information Touristique de Pierre-de-Bresse : 57,35 euros TTC ;
- Nouveaux territoires : exploitation Evaluametrus Tempo (logiciel gestion du temps) : 984,96 euros TTC ;
- PRINTIES : achat d'un lot pour le concours des Glorieuses de Louhans : 31,80 euros TTC ;
- MASCOT Bourgogne-Franche-Comté : participation de la Responsable Accueil/Qualité à la formation « Manager le personnel saisonnier » pour un montant de 120 euros TTC ;
- INGENIE : hébergement du site Internet de l'Office de Tourisme pour le 1er semestre 2025 : 802,44 euros TTC ;
- KALIPRINT : Modification graphique de la carte Randonnées en Bresse bourguignonne : 720 euros TTC ;
- ESTIMPRIM : impression de 2 000 exemplaires de la carte Randonnée en Bresse bourguignonne : 711,60 euros TTC ;
- APST : cotisation 2025 pour la garantie financière dans le cadre de la commercialisation : 550 euros TTC ;
- Centrakor :
 - Achat de petit équipement : 23,95 euros TTC et 37,43 euros TTC ;
 - Achat de décoration pour les vitrines et animations de Noël : 56,84 euros TTC et 27,86 euros ;

Dépenses réalisées dans le cadre de la régie d'avance :

- Publications sponsorisées Facebook : 14,33 euros TTC ;
- Carburant : 348,68 euros TTC ;
- Péage autoroute : 57,20 euros TTC
- Parking : 8,50 euros TTC ;
- Restauration (Salon de Colmar) : 33,80 euros TTC.

Délégations :

- Arrêté portant délégation de signature à Madame Christine BUATOIS pour signer, en cas d'absence ou d'empêchement du Président, tout document, comptable et administratif, lié aux décisions de la Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne (l'arrêté portant délégation de pouvoirs qui date du 10 juillet 2023 ne permet pas de signer les demandes LEADER sur la plateforme EUROPAC pour les financements de l'identité visuelle et des jeux BORDIER inscrits dans le budget annexe de la Régie).

Ressources humaines :

- Avenants aux Contrats à Durée Indéterminée du chef de projet, de la chargée de mission Santé et de la gestionnaire.
- Arrêtés IFSE pour la chargée de mission SCOT, le chef de projet et la gestionnaire.

Le comité syndical **prend acte** des décisions prises par le bureau et le Président dans le cadre de la délégation de pouvoirs du comité syndical.

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 24.10.2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24.10.2025*

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



DONT ACTE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

**Syndicat Mixte de la
Bresse Bourguignonne**

Le Président
Anthony VADOT



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30 EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de délégués titulaires présents : 29/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 9

Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 38

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, Mme SIMONNET Chantal, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-003 : Election d'un nouveau membre du bureau à bulletin secret

- *Vu les statuts du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne ;*
- *Vu l'article L.5211-2 du CGCT et notamment son renvoi aux articles L. 2122-7 et 2122-7-1 du même code ;*
- *Vu la délibération n°2022-043 installant M. Nicolas RAVAT comme membre du bureau ;*
- *Vu la démission de M. Nicolas RAVAT ;*
- *Considérant la réunion de bureau du 27 janvier 2025 ;*

Monsieur le Président rappelle que le Bureau du Syndicat mixte est composé de 16 membres soit le Président, les vice-Présidents et les autres membres. Suite à la démission de Nicolas RAVAT (Communauté de communes Terres de Bresse), Monsieur le Président indique qu'il faut procéder à l'élection d'un nouveau membre du bureau.

Monsieur le Président fait appel de candidature

Est candidat : M. Pascal MOREY de la Communauté de communes Terres de Bresse.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **PROCEDE** au vote à bulletin secret : 37 VOIX « POUR » M. Pascal MOREY et 1 VOTE BLANC.
- **INSTALLE** M. Pascal MOREY comme membre du bureau du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 20/02/2025

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



**DECISION ADOPTEE AVEC 37 VOIX « POUR » et 1
VOTE BLANC**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de délégués titulaires présents : 30/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8

Etaient présents :

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 38

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-004 : Présentation du plan d'actions 2025 de l'Office de Tourisme

M. le Président indique qu'il convient de voter le plan d'actions 2025 de l'Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne, qui permet de définir de manière précise les actions qui seront réalisées durant l'année à venir. Celui-ci reprend les grandes missions confiées à l'Office de Tourisme et détaille les projets d'actions et d'opérations (objectifs, partenaires, conduite de l'action au sein de l'Office de Tourisme, le coût, le calendrier et les indicateurs de suivi).

Ce plan d'actions a été présenté pour avis le 21 janvier 2025 au Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme.

Mme la Vice-Présidente en charge du tourisme et Mme la Directrice présentent le plan d'actions 2025 de l'Office de Tourisme tel qu'annexé.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le plan d'actions 2025 de la Régie Office de Tourisme de la Bresse Bourguignonne.

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19.02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24.02/2025*

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

Le Président
Anthony VADOT

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de délégués titulaires présents : 30/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8

Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 38

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-005 : Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité de l'Office de tourisme

- Vu l'article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique ;
- Vu la réunion de bureau du 27 janvier 2025 ;

Monsieur le Président précise que l'article L.332-23 2° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris.

Monsieur le Président expose au comité syndical qu'il est nécessaire, face à l'accroissement de l'activité d'accueil et d'animation en saison touristique, de recruter au sein du service Office de Tourisme, des agents en contrat à durée déterminée. L'ensemble des tâches d'accueil et d'animation prévues sur la saison touristique, ne peuvent être assurées par les seuls agents permanents de l'Office de Tourisme. Ainsi, en raison de ce besoin, il propose au comité syndical de créer :

- Un emploi non permanent de Conseiller(e) en séjour à temps complet sur le grade d'adjoint administratif territorial et d'autoriser le Président à recruter un agent contractuel pour une durée maximale de 5 mois à partir du 1^{er} mai 2025 suite à un accroissement saisonnier d'activité d'accueil et d'animation sur les Bureaux d'Information Touristique permanents de l'Office de Tourisme ;
- Un emploi non permanent de Conseiller(e) en séjour à temps non complet sur le grade d'adjoint administratif territorial dont la durée hebdomadaire de service est de 22/35ème et d'autoriser le

Président à recruter un agent contractuel pour une durée de 5 mois à partir du 1er mai 2025 suite à un accroissement saisonnier d'activité d'accueil et d'animation sur le Bureau d'Information Touristique de Pierre-de-Bresse ;

- Un emploi non permanent de Guide conférencier/conseiller en séjour à temps non complet sur le grade d'adjoint territorial du patrimoine ou d'adjoint administratif territorial dont la durée hebdomadaire de service est de 7/35ème et d'autoriser le Président à recruter un agent contractuel pour une durée maximale de 4 mois à partir du 1^{er} juin 2025 suite à un accroissement saisonnier d'activité d'accueil et d'animation ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **CRÉE** un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint administratif territorial sur un poste de Conseiller(e) en séjour à temps complet suite à l'accroissement saisonnier d'activité, à compter du 1^{er} mai 2025 pour une durée maximale de 5 mois.
- **CRÉE** un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint administratif territorial sur un poste de Conseiller(e) en séjour suite à l'accroissement saisonnier d'activité, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 22/35^{ème}, à compter du 1^{er} mai 2025 pour une durée maximale de 5 mois.
- **CRÉE** un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint territorial du patrimoine ou d'adjoint administratif territorial sur un poste de Guide conférencier/conseiller en séjour suite à l'accroissement saisonnier d'activité, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 7/35^{ème}, à compter du 1^{er} juin 2025 pour une durée maximale de 4 mois.
- **AUTORISE** le Président à recruter des agents contractuels pour pourvoi ces emplois et à accomplir toutes les formalités nécessaires.
- **PREVOIT** l'inscription au budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne » des crédits correspondants aux emplois créés.

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24/02/2025*

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

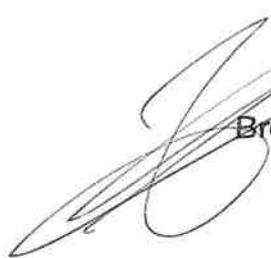
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 30/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8

Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 38

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-006 : Compte de gestion 2024 du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne »

- Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le compte de gestion transmis par le comptable public ;

Mme Christine BUATOIS, Vice-Présidente en charge du tourisme, présente le compte de gestion du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne ». Celui-ci est conforme au compte administratif établi par l'ordonnateur.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **DECLARE** que le compte de gestion du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne », dressé pour l'exercice 2024, par le comptable public, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19.02.2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24.02.2025

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

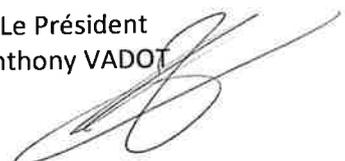
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**

Le Président
Anthony VADOT



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

<u>Nombre de délégués titulaires présents</u> : 29/38	L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.
<u>Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative</u> : 8	Etaients présents : <u>Délégués titulaires</u> : Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel
<u>Nombre de personnes ayant pris part à la délibération</u> : 37	
<u>Date de la convocation</u> : 28/01/2025	<u>Délégués suppléants avec voix délibérative</u> : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-007 : Adoption compte administratif 2024 du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne »

- *Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;*
- *Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Considérant la réunion du Conseil d'exploitation du 5 mars 2024 ;*
- *Considérant la réunion de bureau du 27 janvier 2025 ;*

M. le Président indique que l'arrêté des comptes du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne est constitué par le vote du comité syndical délibérant sur le compte administratif. Le vote de l'organe délibérant sur les comptes devant intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, il propose de voter le compte administratif 2024 du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne ».

Le compte administratif 2024 du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne » dressé par M. le Président Anthony VADOT, ordonnateur, est présenté par Mme Christine BUATOIS, Vice-Présidente en charge du tourisme, tel que présenté en annexe.

Comme indiqué dans le CGCT, il convient de désigner un membre du comité syndical, autre que le Président, pour présider au vote du compte administratif.

M. le Président quitte la salle. M. Régis GIRARDEAU préside le vote.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le compte administratif 2024 du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne ».

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19.10.2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24.10.2025*

DECISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de délégués titulaires présents : 30/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8

Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 38

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-008 : Affectation des résultats du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne »

M. le Président indique qu'il convient d'affecter les résultats au 31 décembre 2024 tels que présentés en annexe. Vu le résultat de l'exercice 2024 au 31 décembre, pour un montant de + 12 617,79 euros en fonctionnement et – 7 597,73 euros en investissement, et compte tenu des résultats au 31 décembre 2023, issus du transfert de l'EPIC Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne pour un montant de 143 669,01 euros en fonctionnement et de 1 809,49 euros en investissement.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de l'affectation suivante sur le budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne » :

Fonctionnement :

- Excédent de fonctionnement reporté (article 002) : 150 498,56 euros ;

Investissement :

- Déficit d'investissement reporté (article 001) : - 5 788,24 euros
- Excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068) : 5 788,24 euros

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 26/02/2025
Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AVADOT', written in a cursive style.

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 30/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8

Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 38

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-009 : Vote du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne » 2025

- Vu l'article L. 5212-18 à L. 5212-25 du CGCT ;
- Vu les articles 12 et 13 des statuts du syndicat mixte de la Bresse bourguignonne ;
- Vu le débat d'orientation budgétaire 2025 organisé lors du Comité syndical du 9 décembre 2024 ;
- Vu la réunion du bureau du 27 janvier 2025 ;

Mme Christine BUATOIS, Vice-Présidente en charge du tourisme, présente le budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne » pour 2025, par chapitre et par article, tel que présenté en annexe.

Fonctionnement :

- Dépenses : 552 193 €
- Recettes : 552 193 €

Investissement :

- Dépenses : 41 589 €
- Recettes : 41 589 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **VOTE** le budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne », pour l'année 2025, par nature et par fonction.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 20/02/2025

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Vadot', written over the text of the syndicate name.

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 30/38 L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8 Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 38

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-010 : Compte de gestion 2024 du budget annexe « Instruction du droit des sols »

- Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le compte de gestion transmis par le comptable public ;

M. Régis GIRARDEAU, Vice-Président délégué au budget et personnel, présente le compte de gestion du budget annexe « Instruction du droit des sols ».

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

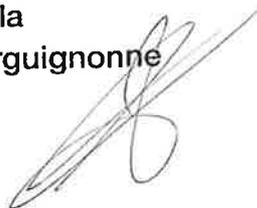
- **DECLARE** que le compte de gestion du budget annexe « Instruction du droit des sols », dressé pour l'exercice 2024, par le comptable public n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24/02/2025

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



Le Président
Anthony VADOT

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 29/38 L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8 Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 37 Délégués titulaires : Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025 Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-011 : Adoption compte administratif 2024 du budget annexe « Instruction du droit des sols »

- *Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;*
- *Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Considérant la réunion de bureau du 27 janvier 2025 ;*

M. le Président indique que l'arrêté des comptes du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne est constitué par le vote du comité syndical délibérant sur le compte administratif. Le vote de l'organe délibérant sur les comptes devant intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, il propose de voter le compte administratif 2024.

Le compte administratif 2024 dressé par M. le Président Anthony VADOT, ordonnateur, est présenté par M. Régis GIRARDEAU, Vice-Président délégué au budget et personnel, par chapitre et par article, tel que présenté en annexe.

Comme indiqué dans le CGCT, il convient de désigner un membre du comité syndical, autre que le Président, pour présider au vote du compte administratif.

M. le Président quitte la salle. M. Régis GIRARDEAU préside le vote.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le compte administratif 2024 du budget annexe « Instruction du droit des sols ».

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19.02.2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24.02.2025

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 30/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8

Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 38

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-012 : Affectation des résultats du budget annexe « Instruction du droit des sols »

M. le Président indique qu'il convient d'affecter les résultats au 31 décembre 2024 tels que présentés en annexe.

Vu le résultat au 31 décembre 2024 du budget annexe pour un montant de 0,00 euros en fonctionnement et de - 1 637,76 euros en investissement, et compte tenu des résultats antérieurs cumulés de 0,00€ en fonctionnement et de + 9 938,21 euros en investissement.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de l'affectation suivante :

Investissement :

- Excédent d'investissement reporté (article 001) : 8 300,45 euros
- Recettes de fonctionnement (article 002) : 0,00 euros

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19.02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24.02/2025

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

Le Président
Anthony VADOT



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 30/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8

Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 38

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-013 : Vote du budget annexe « Instruction du droit des sols » 2025

- Vu l'article L. 5212-18 à L. 5212-25 du CGCT ;
- Vu les articles 12 et 13 des statuts du syndicat mixte de la Bresse bourguignonne ;
- Vu le débat d'orientation budgétaire 2024 organisé lors du Comité syndical du 9 décembre 2024 ;
- Vu la réunion du bureau du 27 janvier 2025 ;

M. Régis GIRARDEAU, Vice-Président délégué au budget et personnel, présente le budget annexe « Instruction du droit des sols » pour 2025 par chapitre et par article tel que présenté en annexe.

Fonctionnement :

- Dépenses : 258 720 €
- Recettes : 258 720 €

Investissement :

- Dépenses : 8 800 €
- Recettes : 8 800 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **VOTE** le budget annexe « Instruction du droit des sols », pour l'année 2025, par nature et par fonction.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24/02/2025

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right, positioned below the text of the Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne.

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 30/38 L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8 Etaient présents :

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-014 : Validation de l'annexe financière 2025 de la convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol

- Vu la délibération n°2015-019 du 8 juin 2015 relative à la validation de la convention type de prestation de service pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol ;
- Vu la délibération n°2016-007 du 8 février 2016 relative à la validation de l'annexe financière 2016 de la convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol et de l'avenant n°1 concernant les dossiers « accessibilité des ERP » ;
- Vu le débat d'orientation budgétaire 2025 organisé lors du Comité syndical du 9 décembre 2025 ;
- Vu la réunion du bureau du 27 janvier 2025 ;

M. le Président indique que la convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol signée entre le Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne et chaque commune prévoit une actualisation annuelle de l'annexe financière. Celle-ci indique le montant des 2 avances payables en avril et en août ainsi que le coût estimatif pour l'année.

Ainsi, M. le Président propose les montants suivants pour les 58 communes concernées en 2025, basés sur le budget prévisionnel 2025 et :

- Pour les 50 communes instruites tout au long de l'année, le nombre de dossiers traités en 2024 par le service instructeur.
- Pour les 8 nouvelles communes instruites à partir du 2 juillet, l'extrapolation du nombre de dossiers sur 1 année complète (soit le double du nombre de dossiers réels).

Communes	Equivalents PC 2024 réels ou extrapolés	Clé de répartition 2024	Avance payable en avril 2025	Avance payable en aout 2025	Cout prévisionnel 2025
L'ABERGEMENT DE CUISERY	10,6	0,62%	556,53	556,53	1590,09
L'ABERGEMENT STE COLOMBE	40,0	2,34%	2100,12	2100,12	6000,35
BANTANGES	18,4	1,08%	966,06	966,06	2760,16
BAUDRIERES	33,0	1,93%	1732,6	1732,6	4950,29
BEAUREPAIRE EN BRESSE	12,1	0,71%	635,29	635,29	1815,11
BOSJEAN	18,2	1,06%	955,56	955,56	2730,16
BRANGES	98,3	5,74%	5161,05	5161,05	14745,86
BRIENNE	9,7	0,57%	509,28	509,28	1455,09
BRUAILLES	31,4	1,83%	1648,6	1648,6	4710,28
CHAMPAGNAT	24,8	1,45%	1302,08	1302,08	3720,22
LA CHAPELLE NAUDE	20,1	1,17%	1055,31	1055,31	3015,18
LA CHAPELLE THECLE	24,5	1,43%	1286,32	1286,32	3675,21
CUISEAUX	73,5	4,29%	3858,97	3858,97	11025,64
CUISERY	39,4	2,30%	2068,62	2068,62	5910,35
DICONNE	8,6	0,50%	451,53	451,53	1290,08
DOMMARTIN LES CUISEAUX	24,0	1,40%	1260,07	1260,07	3600,21
LE FAY	24,1	1,41%	1265,32	1265,32	3615,21
FLACEY-EN-BRESSE	8,9	0,52%	467,28	467,28	1335,08
LA FRETTE	12,7	0,74%	666,79	666,79	1905,11
FRONTENAUD	24,4	1,43%	1281,07	1281,07	3660,21
LA GENETE	17,7	1,03%	929,31	929,31	2655,16
HUILLY-SUR-SEILLE	9,8	0,57%	514,53	514,53	1470,09
JOUVENCON	7,8	0,46%	409,52	409,52	1170,07
JUIF	20,3	1,19%	1065,81	1065,81	3045,18
LESSARD EN BRESSE	24,9	1,46%	1307,33	1307,33	3735,22
LOISY	13,4	0,78%	703,54	703,54	2010,12
MENETREUIL	11,2	0,65%	588,04	588,04	1680,1
MERVANS	46,5	2,72%	2441,39	2441,39	6975,41
LE MIROIR	22,2	1,30%	1165,57	1165,57	3330,19
MONTAGNY PRES LOUHANS	18,6	1,09%	976,56	976,56	2790,16
MONTCONY	6,7	0,39%	351,77	351,77	1005,06
MONTPONT EN BRESSE	29,1	1,70%	1527,84	1527,84	4365,26
MONTRET	21,4	1,25%	1123,57	1123,57	3 210,19
ORMES	24,7	1,44%	1296,83	1296,83	3 705,22
OUROUX SUR SAONE	118,5	6,92%	6221,6	6221,6	17 775,99
RANCY	14,2	0,83%	745,54	745,54	2 130,12
RATENELLE	4,2	0,25%	220,51	220,51	630,04
RATTE	22,8	1,33%	1197,07	1197,07	3 420,2
ROMENAY	68,7	4,01%	3606,96	3606,96	1 0305,6
SAGY	75,1	4,39%	3942,98	3942,98	11 265,66
SAILLENARD	16,7	0,98%	876,8	876,8	2 505,15
SAINT CHRISTOPHE EN BRESSE	43,6	2,55%	2289,13	2289,13	6 540,38

SAINTE CROIX	25,2	1,47%	1323,08	1323,08	3 780,22
SAINT ETIENNE EN BRESSE	31,4	1,83%	1648,6	1648,6	4 710,28
ST GERMAIN DU BOIS	79,0	4,62%	4 147,74	4 147,74	11 850,69
SAINT GERMAIN DU PLAIN	83,9	4,90%	4 405,01	4 405,01	12 585,74
SAINT MARTIN DU MONT	7,0	0,41%	367,52	367,52	1 050,06
SAINT USUGE	58,1	3,40%	3 050,43	3 050,43	8 715,51
SAINT VINCENT EN BRESSE	21,0	1,23%	1 102,56	1 102,56	3 150,18
SAVIGNY EN REVERMONT	21,8	1,27%	1 144,57	1 144,57	3 270,19
SAVIGNY-SUR-SEILLE	8,8	0,51%	462,03	462,03	1 320,08
SENS SUR SEILLE	12,7	0,74%	666,79	666,79	1 905,11
SERLEY	12,0	0,70%	630,04	630,04	1 800,11
SIMANDRE	74,9	4,38%	3 932,48	3 932,48	11 235,66
SORNAY	17,3	1,01%	908,3	908,3	2 595,15
THUREY	19,6	1,15%	1 029,06	1 029,06	2 940,17
TRONCHY	9,9	0,58%	519,78	519,78	1 485,09
VARENNES SAINT SAUVEUR	33,9	1,98%	1 779,86	1 779,86	5 085,3
TOTAL	1 711,3	100	89 848,50	89 848,50	256 710,00

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

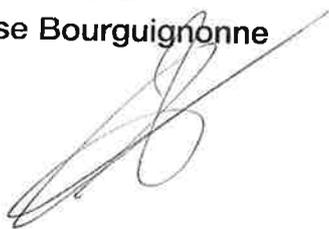
- **VALIDE** l'actualisation annuelle 2025 de l'annexe financière à la convention.
- **AUTORISE** M. le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24/02/2025*

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

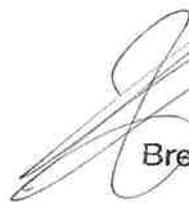
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 30/38 L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8 Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 38 Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-015 : Demandes de subvention 2025 à l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne Franche Comté

- Vu le Contrat Local de Santé signé en 2019 ;
- Vu l'avenant du Contrat Local de Santé prolongeant la durée de celui-ci jusqu'en fin d'année 2025 ;
- Vu l'appel à projets Fonds d'Intervention Régional (FIR) de l'ARS BFC reconduit chaque année ;
- Considérant la réunion de bureau du 27 janvier 2025.

Le Président du Syndicat Mixte rappelle que l'ARS BFC finance à 50% le poste de la chargée de mission santé chaque année grâce à la réponse à cet appel à projets.

Par ailleurs, comme chaque année, de nombreux projets seront mis en œuvre par la chargée de mission santé en parallèle de la réécriture qui doit se concrétiser par la signature d'un Contrat Local de Santé 2ème génération en fin d'année.

Parmi ces projets certains nécessitent un soutien financier de la part de l'ARS BFC notamment la mise en place chaque année des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM), l'organisation sur le territoire de formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) ou encore des actions concernant l'attractivité du territoire pour les professionnels et étudiants en santé.

Pour ce but, le Syndicat Mixte souhaite déposer 4 demandes de subvention dans le cadre de l'appel à projets FIR de l'ARS BFC en 2025 :

- Co-financement du poste de la chargée de mission santé pour un montant de 29 182 euros (24 239 euros pour le coût éligible 2025 et 4 943 euros de rattrapage de l'année 2024).
- Organisation des SISM 2025 pour un montant de 3 100 euros.

- Organisation d'une formation PSSM Jeunes pour un montant de 3 200 euros.
- Projet Attractivité du territoire pour les professionnels et étudiants en santé pour un montant de 800 euros (reliquat de 1 700 euros de l'année 2024).

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document lié aux demandes de subvention correspondantes à ces projets.

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 21.02.2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24.02.2025*

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

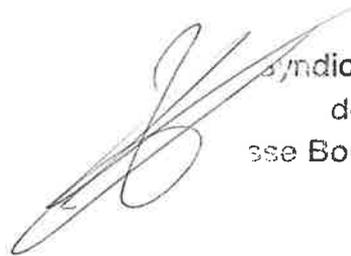
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 30/38 L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8 Etaient présents :

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-016 : Demande de subvention Conseil Régional pour le poste de chargé(e) d'étude du projet de Parc Naturel Régional

- *Vu la délibération n°2024-057 du 30 septembre 2024 relative à la création d'un poste pour consolider, animer et alimenter la démarche engagée du projet de Parc naturel régional en Bresse et de définition de la gouvernance ;*
- *Vu le Débat d'Orientation Budgétaire 2025 du 9 décembre 2024 ;*
- *Considérant la réunion de bureau du 27 janvier 2025.*

M. le Président rappelle que le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté a proposé, dans son courrier du 30 janvier 2024, de financer, à parité avec le territoire, un poste durant une phase de consolidation de 2 à 3 ans du projet de PNR ; cette proposition régionale a été acceptée le 30 septembre 2024 par un vote à bulletin secret des élus du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne et ce poste a été identifié dans le Débat d'Orientation Budgétaire 2025 qui a eu lieu le 9 décembre 2024.

Les 18 candidatures reçues seront examinées par les représentants du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille et de l'association des Amis du Parc ; il s'agira de sélectionner les meilleur(e)s candidat(e)s pour des auditions.

Avec une prise de poste envisagée pour le 1er avril 2025, il convient de solliciter la subvention du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté qui devrait mobiliser ses crédits dédiés aux PNR car 3 agents (maximum autorisé) du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne sont déjà financés par le règlement « Ingénierie territoriale ».

Il est demandé au comité syndical de solliciter auprès du Conseil Régional, pour l'année 2025, les crédits d'ingénierie mobilisables et d'autoriser M. le Président à signer tout document lié à cette demande.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **VOTE CONTRE**, à bulletin secret à la demande de plus d'un tiers des délégués, la sollicitation auprès du Conseil Régional, pour l'année 2025, les crédits d'ingénierie mobilisables et l'autorisation à M. le Président de signer tout document lié à cette demande

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 26/10/2025*

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**

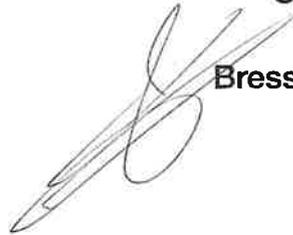


**DECISION REJETÉE AVEC 24 VOIX « CONTRE », 13
VOIX « POUR » et 1 ABSTENTION**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 27/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 10

Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 37

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, Mme SIMONNET Chantal, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), Mme ESTELA Christiane, M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-017 : Compte de gestion 2024 du budget principal

- Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le compte de gestion transmis par le comptable public ;

M. Régis GIRARDEAU, Vice-Président délégué au budget et personnel, présente le compte de gestion du budget principal.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

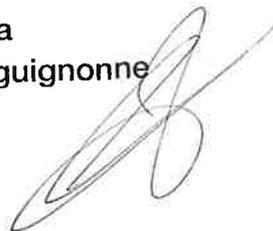
- **DECLARE** que le compte de gestion du budget principal, dressé pour l'exercice 2024, par le comptable public n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24/02/2025

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 26/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 10

Etaient présents :

Délégués titulaires : Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. FROMONT Jean-Michel

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 36

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, Mme SIMONNET Chantal, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), Mme ESTELA Christiane, M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-018 : Adoption compte administratif 2024 du budget principal

- *Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Considérant la réunion de bureau du 27 janvier 2025 ;*

M. le Président indique que l'arrêté des comptes du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne est constitué par le vote du comité syndical délibérant sur le compte administratif. Le vote de l'organe délibérant sur les comptes devant intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, il propose de voter le compte administratif 2024.

Le compte administratif 2024 dressé par M. le Président, Anthony VADOT, ordonnateur est présenté par M. Régis GIRARDEAU, Vice-Président délégué au budget et personnel, par chapitre et par article, tel que présenté en annexe.

Comme indiqué dans le CGCT, il convient de désigner un membre du Comité syndical, autre que le Président pour présider au vote du compte administratif.

M. le Président quitte la salle. M. Régis GIRARDEAU préside le vote.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le compte administratif 2024 du budget principal.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24/02/2025

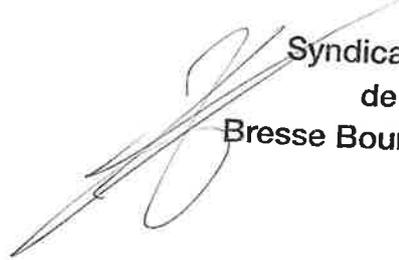
DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 27/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 10

Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 37

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, Mme SIMONNET Chantal, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), Mme ESTELA Christiane, M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-019 : Affectation des résultats du budget principal

M. le Président indique qu'il convient d'affecter les résultats au 31 décembre 2024 tels que présentés en annexe. Vu le résultat au 31 décembre 2024 du budget pour un montant de + 27 012.41 euros en fonctionnement et + 8 382.02 euros en investissement, et compte tenu des résultats antérieurs cumulés de + 143 931.76 euros en fonctionnement et + 9 825.71 euros en investissement.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de l'affectation suivante :

Fonctionnement :

- Excédent de fonctionnement reporté (article 002) : 170 944,17 €

Investissement :

- Excédent d'investissement reporté (article 001) : 18 207,73 €

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24/02/2025

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT
Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 27/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 10

Etaient présents :

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 37

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, Mme SIMONNET Chantal, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), Mme ESTELA Christiane, M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-020 : Vote du budget principal 2025

- Vu l'article L. 5212-18 à L. 5212-25 du CGCT ;
- Vu les articles 12 et 13 des statuts du syndicat mixte de la Bresse bourguignonne ;
- Vu le débat d'orientation budgétaire 2024 organisé lors du Comité syndical du 9 décembre 2024 ;
- Vu la réunion du bureau du 27 janvier 2025 ;

M. Régis GIRARDEAU, Vice-Président délégué au budget et personnel, présente le budget principal sous forme d'un tableau de synthèse du budget 2025 par compétence et détaillé par article tel que présenté dans le document en annexe.

Fonctionnement :

- Dépenses : 830 015 €
- Recettes : 830 015 €

Investissement :

- Dépenses : 154 581 €
- Recettes : 154 581 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **VOTE** le budget principal pour l'année 2025, par nature et par fonction.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24/02/2025

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de délégués titulaires présents : 27/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 10

Etaient présents :

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. FROMONT Jean-Michel

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 37

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, Mme SIMONNET Chantal, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), Mme ESTELA Christiane, M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-021 : Vote de la participation des communautés de communes

- Vu l'article L. 5212-18 à L. 5212-25 du CGCT ;
- Vu les articles 12 et 13 des statuts du syndicat mixte de la Bresse bourguignonne ;
- Vu le débat d'orientation budgétaire organisé lors du Comité syndical du 9 décembre 2024 ;
- Vu la réunion du bureau du 27 janvier 2025 ;

M. le Président expose le budget principal, les dépenses et recettes prévisionnelles, et rappelle l'article 13 des statuts : « Toute personne publique adhérant aux présents statuts s'engage à verser une contribution directement proportionnelle au nombre d'habitants. La population prise en compte pour le calcul des contributions est la population municipale retenue par le dernier recensement officiel de la population. »

Il indique que le Syndicat mixte devra en 2025 :

- Assurer l'accueil et l'information touristique sur le territoire, se doter d'une nouvelle identité visuelle pour la communication de l'Office de Tourisme, poursuivre la mise en œuvre des projets d'animation touristique locale, de promotion et de valorisation du territoire et de ses acteurs
- Elaborer un SCoT valant PCAET avec la santé en fil conducteur, tout en continuant d'accompagner les communes et les communautés de communes dans la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme et de leurs projets urbains avec le SCoT.
- Assurer l'animation et la mise en œuvre des dispositifs contractuels dont LEADER, TEA, et FEDER rural, réécrire le contrat local de santé et consolider les actions autour du PAT, projet alimentaire territorial (il est également prévu de recruter 1 agent en CDD pour la réussite de la transition écologique en lien avec le CRTE).

Conformément aux modifications des statuts du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne suite à la délibération du 17 juin 2024 et à l'arrêté préfectoral du 4 octobre 2024, la participation des communautés des communes n'est plus présentée par compétences mais par budgets :

- Budget annexe pour la Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne,
- Et budget principal pour l'aménagement du territoire (dont le PCAET) et le développement local (dont la santé).

Ainsi, M. le Président propose les participations suivantes pour chaque communauté de communes :

Communauté de communes	Pop. municipale 2022 (chiffres au 1 ^{er} janvier 2025)	Proposition en € par habitant / Tourisme	Sous-total compétence Tourisme	Proposition en € par habitant / développement local (dont santé) et aménagement (dont PCAET)	Sous-total compétence développement local (dont santé) et aménagement (dont PCAET)	Participation 2025
Bresse Louhannaise Intercom'	28 331	3,40	96 325,40	2,68	75 927,08	172 252,48
Terres de Bresse	22 711	3,40	77 217,40	2,68	60 865,48	138 082,88
Bresse Revermont 71	10 001	3,40	34 003,40	2,68	26 802,68	60 806,08
Bresse Nord Intercom	6 544	3,40	22 249,60	2,68	17 537,92	39 787,52
TOTAL	67 238		229 795,80		181 133,16	410 928,96

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la participation des communautés de communes telle qu'indiquée ci-dessus, pour l'année 2025, dans les conditions prévues à l'article 13 des statuts du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19/02/2025
Publié sur le site internet du syndicat le 20/02/2025

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

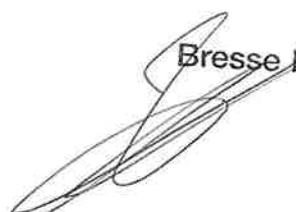
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 10 février 2025 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de délégués titulaires présents : 29/38

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8

Etaient présents :

Délégués titulaires : Mme BUISSON Fabienne, Mme JAILLET Françoise, M. CAUZARD Philippe, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. MOREY Pascal, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, M. FROMONT Jean-Michel

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 37

Date de la convocation : 28/01/2025

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BONIN Jacky, M. PARISOT Denis, M. VILLEROT Patrick, M. TOMBO Jean-Pierre (Pouvoir de M. GALOPIN Christophe), M. GUIGUE Christian (Pouvoir de M. LACOSTE Patrick), M. PAPIN Jean-Pierre (Pouvoir de Mme ROBELIN Nadine), M. BOUSQUET Pierre (Pouvoir de Mme JACQUARD Françoise)

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2025-007 : Adoption compte administratif 2024 du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne »

- *Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;*
- *Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Considérant la réunion du Conseil d'exploitation du 5 mars 2024 ;*
- *Considérant la réunion de bureau du 27 janvier 2025 ;*

M. le Président indique que l'arrêté des comptes du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne est constitué par le vote du comité syndical délibérant sur le compte administratif. Le vote de l'organe délibérant sur les comptes devant intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, il propose de voter le compte administratif 2024 du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne ».

Le compte administratif 2024 du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne » dressé par M. le Président Anthony VADOT, ordonnateur, est présenté par Mme Christine BUATOIS, Vice-Présidente en charge du tourisme, tel que présenté en annexe.

Comme indiqué dans le CGCT, il convient de désigner un membre du comité syndical, autre que le Président, pour présider au vote du compte administratif.

M. le Président quitte la salle. M. Régis GIRARDEAU préside le vote.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le compte administratif 2024 du budget annexe « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne ».

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 19.10.2025
Publié sur le site internet du syndicat le 24.10.2025*

DECISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**

